



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Sécurité intérieure

A

Monsieur le Ministre
aux Relations avec le Parlement
p.a. Service Central de Législation
L-2450 Luxembourg

Luxembourg, le **17 JUIN 2021**

Objet : Question parlementaire n°4405 concernant "Délinquance juvénile" du 3 juin 2021 de Monsieur le Député Claude LAMBERTY et de Monsieur le Député André BAULER.

Monsieur le Ministre,

Me référant à la question parlementaire n°4405, j'ai l'honneur de vous informer que cette question relève également de la compétence du Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.

Le Ministre de la Sécurité intérieure,

Henri KOX